

Sécurité de la vieillesse

par cette mesure législative que nous allons voter pour maintenir le gouvernement au pouvoir, et si on s'y attendait de notre part, alors je regrette de vous désappointer. Nous sommes en grande partie du même avis que Donald Macdonald du Congrès du travail du Canada au sujet du budget. Il trouve que ce n'est pas grand-chose, et nous ne voulons pas être en désaccord avec lui quant à cette appréciation du budget. Aussi, nous votons en faveur du bill à l'étude car nous le considérons comme une prise de conscience tardive. Il représente une tentative de rattrapage. Mais, comme je l'ai souligné, il ne suffit pas tout à fait à répondre aux besoins.

J'ai été impressionné par les nombreuses propositions que le ministre a avancées momentanément et qu'il a rejetées presque aussitôt pour des raisons intéressantes, par exemple, parce que leur coût est trop élevé, que les provinces ne les aiment pas, ou que nous n'avons pas encore tenu de conférence à ce sujet. Encore une fois, nous semblons donc être bloqués à \$7 de moins que ce qu'il faudrait selon leurs propres critères de justice. Bien d'autres choses devraient être faites. Nous devrions nous préoccuper de rabaisser l'âge d'admissibilité à 60 ans. Il y a beaucoup à faire dans ce domaine.

Je conviens avec le ministre qu'il s'agit d'une priorité d'ordre social, d'une question qui va au-delà de la loi, d'une question essentielle sur le plan social. A une étape de notre développement social, nous avons peut-être oublié de tenir compte de la simple accumulation des années alors que les sociétés croyaient que le culte des personnes âgées était la valeur sociale suprême. On croyait que l'âge engendrait la sagesse, la vertu et, ce qui était plus important, le pouvoir. Peut-être n'était-ce pas une appréciation trop sage. Peut-être Swift avait-il raison de dire:

• (1630)

Les vieux et les comètes ont été révéés pour les mêmes raisons: leur longue barbe et leur prétention à prédire les événements.

Mais on a peut-être tendance aujourd'hui à réagir trop fortement contre la gérontocratie. Bien des gens croient que les vieux ne sont plus de leur temps, qu'ils sont complètement déphasés.

Aujourd'hui, bon nombre de ceux qui se cherchent un emploi—pas les vieux, les gens dans la cinquantaine ou au début de la soixantaine—et le premier ministre et moi-même, à 53, ne trouvons pas ça vieux—se font éconduire froidement. On leur fait trop sentir que ceux qui ne sont plus jeunes sont inutiles. Peut-être devrions-nous nous rappeler, comme Ulysse dans sa vieillesse, que:

La vieillesse a encore son honneur et sa peine:

Nous devrions étudier de façon réfléchie et sérieuse la question d'abaisser l'âge de la retraite. Ce devrait être quelque chose de mettre un plus grand nombre de nos citoyens au vert plus tôt. Ce doit être quelque chose de plus qu'une façon de se débarrasser du chômage, qui nous accable de nouveau pour dix ans. Mais, si l'État permet la retraite prématurée, nous devrions, dans notre société, établir des valeurs sociales qui donneront un sens à cette retraite. Shakespeare avait fait preuve de perspicacité en écrivant:

Give me a staff of honour for my age
But not a sceptre to control the world.

Je conviens que c'est une question de profondeur, de préoccupation, que tous les paliers de gouvernement doivent étudier de façon très sérieuse et réfléchie. Peut-être avons-nous atteint à notre époque d'économie de la main-

[M. Macquarrie.]

d'œuvre une étape où la population active devrait, en fait, pourrait, en fait, peut, en fait, dans le sens traditionnel, être beaucoup moins nombreuse. L'existence doit toutefois avoir un sens. C'est ainsi qu'on en vient aux activités de loisir. Il nous faut trouver du travail pour ceux qui en cherchent. Nous devons trouver une motivation valable pour ceux qui travaillent. Donc, lorsque, à la longue, nous envisageons ces problèmes qui touchent à la qualité de l'existence, nous en revenons à considérer la qualité du gouvernement. Un État qui ne peut procurer d'emploi à ses travailleurs ne peut pas garantir la qualité de l'existence à laquelle ont droit la population, les travailleurs et les retraités dans une société qui a les valeurs de la nôtre.

Au cours des dix dernières années, le chômage et l'inflation ont sapé notre économie, amoindri nos moyens d'existence et nous ont menés vers une situation où le ministre, fort de sa grande générosité à mettre sur pied de nombreux programmes valables, démontre que l'économie est dans un tel état qu'il ne peut les exécuter.

Ce qui m'a peut-être inquiété le plus dans l'exposé du ministre, c'est l'insinuation subtile voulant qu'un secteur de la société, celui des personnes âgées, doive se voir privé de ses besoins pendant qu'on remédie à tous les autres maux. Cela me semble extrêmement injuste. Pourquoi aller trouver ces gens et leur dire: «vous tenez bon jusqu'à ce que nous ayons créé une meilleure société pour les autres». Pourquoi faire payer une fois de plus les personnes âgées? Si des mesures correctives sont nécessaires, et elles le sont, qu'on les laisse prendre par l'ensemble de la société; il ne faut pas que ce soit uniquement les personnes âgées qui écopent.

Je prends note de ce que le ministre a dit au sujet des allocations de maternité, des allocations familiales. Nous attendons un bill sur les allocations familiales qui apportera une augmentation et non le genre de monstruosité qui a surgi au cours de la dernière législature. A mon avis, l'auteur du bill, ce mathématicien casse-pieds, devrait recevoir un emploi au *Globe and Mail* pour faire le casse-tête qui se trouve en première page. Le bill était un cauchemar administratif. J'espère que nous allons avoir un bill sensé et qu'il ne contiendra pas le genre de psychologie selon laquelle il faut retirer à ceux qui la reçoivent déjà la somme princière que représentent actuellement les allocations familiales. Je pense qu'il faut maintenir les allocations, mais qu'il faut également envisager un chiffre réaliste qui tienne compte de l'augmentation du coût de la vie.

Il existe des catégories spéciales de personnes. Le ministre en a cité quelques-unes. Le moment est venu de reconnaître que certaines catégories de concitoyens ont des infirmités qui par leur nature même, leur donnent droit à la compassion et à la considération. Il est certain qu'un aveugle n'a pas besoin de prouver qu'il est pauvre pour recevoir cette allocation. Les personnes complètement handicapées, celles qui, pour des raisons indépendantes de leur volonté et pour des raisons physiques, ne peuvent pas se tracer une voie dans le monde, constituent sans aucun doute un cas spécial.

J'espère que le ministre fera particulièrement attention à l'avis de motion que le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale) a fait inscrire au *Feuilleton*; Il s'agit d'un des projets de loi les plus réfléchis, les plus sensibles et les plus empreints de compassion que j'ai vus depuis longtemps. Il nous invite à porter un intérêt spécial aux handicapés. Et combien de fois avons-nous agi sans réfléchir, monsieur l'Orateur. Nous construisons nos édifices publics de telle façon que les invalides en fauteuil roulant